

Synthèse des échanges avec l'APF

Dans le cadre du projet mené par le lycée et le plus précisément les classes de secondes, de premières Sciences et technologies de Santé et du Social, de BTS en Economie Sociale et Familiale et l'association « Les paralyés de France », les élèves ont mené un entretien avec l'APF (Association des paralyés de France).

Il s'agissait au travers de cet entretien de comprendre le fonctionnement de la structure, d'identifier ses partenaires, comprendre ce qu'est le handicap et ses enjeux.

L'Association des Paralyés de France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1945. Cette structure a pour but de défendre les personnes handicapées de tout âge.

La structure agit chaque jour pour recréer du lien social, les aide à rompre la solitude ; faire progresser l'accessibilité, défendre les droits des personnes en situation de handicap (droit à revenu décent, accès à l'école, à l'emploi, aux soins médicaux...), lutter contre les discriminations et les situations discriminantes (tarifs d'assurance plus élevés à cause du handicap, refus d'un emploi, accès difficile au crédit...), **faire évoluer le regard sur les personnes en situation de handicap** et combattre les préjugés (campagnes nationales, nombreux événements locaux).

L'APF anime aussi différentes activités dans la structure (piscine, théâtre, et aussi un club de rencontres pour personnes handicapées non valides).

Ce n'est pas un foyer, les personnes non valides ne résident pas à l'intérieur de la structure. Cependant il existe des établissements spécialisés pour personnes handicapées dépendantes.

Les difficultés majeures que ces publics rencontrent sont des problèmes d'accessibilités (trottoir, accès aux trains...), des difficultés financières, certaines incivilités (exemple : lors d'un passage en caisse, une bénévole de l'APF a raconté s'être faite réprimander parce qu'elle prenait son temps en caisse, or, la caisse en question était réservée aux personnes handicapées. ...

Les enjeux du handicap pour les personnes fréquentant l'APF sont d'être un citoyen (à part entière) comme tout le monde.

Lors de la journée d'intervention de l'APF, les élèves ont retenu deux temps forts :

- l'usage des fauteuils roulants qui ont permis aux élèves de comprendre le vécu, les difficultés quotidiennes des publics handicapés.
- Les échanges sur l'utilité de la création de l'APF et ses apports pour les personnes la fréquentant.